Informations de base	
2022/2607(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exemptions applicables au cantonnement pour la plie	
Complétant 2016/0074(COD)	
Subject	
3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	PECH Pêche		

Evénements clés		
Evénement	Référence	Résumé
Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles		
Publication du document de base non-législatif	C(2022)01698	
Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
Annonce en plénière de la saisine de la commission		
Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		
	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles Publication du document de base non-législatif Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois Annonce en plénière de la saisine de la commission	Dossier renvoyé a la commission compétente aux fins de négociations interinstitutionnelles Publication du document de base non-législatif C(2022)01698 Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois Annonce en plénière de la saisine de la commission

Informations techniques	
Référence de la procédure	2022/2607(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0074(COD)
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	PECH/9/08657

Portail de documentation		
Commission Européenne		

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2022)01698	23/03/2022	